

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00043 Numéro SIREN : 410 676 415 Nom ou dénomination : A.D.P.L. - Automatismes Domotique Portails LEBLOND
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003714

Liasse 20 IS RN

GREFFE

DGFIP N° 2050-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond Date de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 216 AVENUE DE LA DEFENSE PASSIVE 80136 RIVERY Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 1 0 6 7 6 4 1 5 0 0 0 1 2 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/01/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB			
	Frais de développement * AC			
	Concessions, brevets et droits similaires 825 AG	825	825	
	Fonds commercial (I) AH			
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AM			
	Terrains AO			
	Constructions AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	30 853	26 095	4 758
	Autres immobilisations corporelles AT	96 413	71 223	25 191
Immobilisations en cours AV				
Avances et acomptes AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
Autres participations CU	40 180		40 180	
Créances rattachées à des participations BB				
Autres titres immobilisés BD				
Prêts BF				
Autres immobilisations financières * BH	826		826	
TOTAL (II) BJ		169 098	98 143	70 955
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL			
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et finis BR			
	Marchandises BT	74 806		74 806
	Avances et acomptes versés sur commandes BV			
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	73 279	459	72 820
	Autres créances (3) BZ	30 819		30 819
	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
Disponibilités CF	217 267		217 267	
Charges constatées d'avance (3)* CH	8 586		8 586	
TOTAL (III) CJ		404 756	459	404 297
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	573 854	98 602	475 252

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 21 343...)	DA	21 343
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 134
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	255 344
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 597
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	328 419
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	57
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 580
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 188
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 144
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	865	
	Compte régul.	EB	
Produits constatés d'avance (4)	EC	146 833	
TOTAL (IV)	EC	146 833	
Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	475 252	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	146 833	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	666 634	FB		FC	666 634	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	666 634	FK		FL	666 634	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 974	
	Autres produits (1) (11)					FQ	912	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	669 520
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	301 031	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(977)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	272	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	132 623	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 700	
	Salaires et traitements *					FY	126 485	
	Charges sociales (10)					FZ	37 966	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *	Sur immobilisations					GA	9 673
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	9
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	611 782
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	57 737	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	347	
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	347	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	347	
						GW	58 084	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	374
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 833
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 207
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	428
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 854
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 282
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	12 412
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	676 074
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	626 477
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	49 597
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 974
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AJUST COMPTE	2 282	6 207	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2020

(Ne pas reporter le montant des restes)*

Désignation de l'entreprise ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou équivalent d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								3		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	825	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	30 853	KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	57 868	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	31 848	KZ		LA	1 895	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 697	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	127 266	LO		LP	1 895	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	40 180
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	826	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	826	LR		LS	40 180		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	128 918	ØH		ØJ	42 075	

CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
				1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	825	IX	825	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	30 853	ML	30 853	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	57 868	MO	57 868	
		Matériel de transport				IV		MP	1 895	MQ	31 848	MR	31 848	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	6 697	MU	6 697	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	1 895	NH	127 266	NI	127 266	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	40 180	ØZ	40 180
		Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	826	2G	400		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	41 006	2H	40 580		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 895	ØL	169 098	ØM	168 672	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : ADPL-Automatismes Domotique Portails LeblondNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	825	PF		PG		PH	825		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	23 925	QA	2 171	QB		QC	26 095		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	52 371	QE	971	QF		QG	53 343		
	Matériel de transport	QH	5 077	QI	6 250	QJ	40	QK	11 287		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QI	6 312	QM	281	QN		QO	6 593		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	87 685	QV	9 673	QW	40	QX	97 318		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	88 510	ØP	9 673	ØQ	40	ØR	98 143		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8	S9		T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7		T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4	U5		U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3		V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1		W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8		W9		
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI				NI				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Base préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	459	TY	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	459	UB	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	826	UV		UW	826			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	551		551					
	Autres créances clients			UX	72 728		72 728					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	129		129					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	800		800					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	25 824		25 824					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 066		4 066					
	Charges constatées d'avance			VS	8 586		8 586					
TOTAUX			VT	113 509	VU	112 683	VV	826				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	90 188		90 188						
Personnel et comptes rattachés			8C	16 864		16 864						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	15 967		15 967						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	51		51						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 261		4 261						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	57		57						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	865		865						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	128 253	VZ	128 253						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptable Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond216		Exercice N° clos le 31/03/2020		ET		Néant ☐	
I. RÉINTÉGRATIONS							
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WA		49 597		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						
	Quote-part		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme				
		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					
		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
TOTAL I							
62 026							
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
			- imposées au taux de 0 %				
			- imposées au taux de 19 %				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
			- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A				
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
	Majoration d'amortissement *						
	Allègement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté et après)	K9	Entreprises nouvelles (14 ans)	L2	Joues entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5
		PME de compétence hors GCE (art. 44 septies B)	L6	Société investissements immobiliers (art. 209 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (M. antérieur)	PA
		ZPE-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quinquies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies C)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies D)	PB
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de cohabiter	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis C)	YC
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)	YB		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis D)	YD			Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL							
TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	62 026		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	62 026		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

ADPL-Automatismes Domotique Portails Leblond

Annexes 2020

Annexes 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 475 251,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 49 597,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/12/2020 .

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

Pendant la période de confinement, l'activité a été ralenti :

- entraînant une perte de chiffre d'affaires non mesurable.
- Le recours à des mesures de chômage partiel

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 169 098 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	825			825
Immobilisations corporelles	127 266	1 895	1 895	127 266
Immobilisations financières	826	40 180		41 006
TOTAL	128 918	42 075	1 895	169 098

Amortissements et provisions d'actif = 98 143 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	825			825
Immobilisations corporelles	87 685	9 673	40	97 318
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	88 510	9 673	40	98 143

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	825	825	0	1 ans
Matériel industriel	30 853	26 095	4 758	de 3 à 5 ans
Inst.agenc.divers	57 868	53 343	4 525	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	31 848	11 287	20 562	de 1 à 5 ans
Mat. bureau et informatique	4 795	4 691	104	de 2 à 5 ans
Mobilier	1 902	1 902	0	5 ans
TOTAL	128 092	98 143	29 949	

Etat des créances = 113 509 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	826		826
Actif circulant & charges d'avance	112 683	112 683	
TOTAL	113 509	112 683	826

Provisions pour dépréciation = 459 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	459				459
Comptes financiers					
TOTAL	459				459

Charges constatées d'avance = 8 586 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2020 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 21 343 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1400	15,25	21 350
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1400	15,25	21 350

Etat des dettes = 128 253 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	57	57		
Fournisseurs	90 188	90 188		
Dettes fiscales & sociales	37 144	37 144		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	865	865		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	128 253	128 253		

Charges à payer par postes du bilan = 30 956 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 635
Dettes fiscales & sociales	27 321
Autres dettes	
TOTAL	30 956

Annexes 2020 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 666 634 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	666 634	100,00 %
TOTAL	666 634	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 12 412 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	57 737	12 412	45 325
Résultat financier	347		347
Résultat exceptionnel	3 925		3 925
Participation des salariés			
TOTAL	62 009	12 412	49 597

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2020 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes 2020 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 8 586 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	8 586
TOTAL	8 586

Charges à payer = 30 956 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000000)	3 635
TOTAL	3 635

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges à payer(42820000000)	4 514
Primes à payer(42860000000)	12 350
Org.soc. ch/conges à pay(43820000000)	1 759
Charges sociales à payer(43860000000)	4 952
Etat charges à payer(44860000000)	3 746
TOTAL	27 321

A.D.P.L – Automatismes Domotique Portails LEBLOND

SAS au capital de 21.342,86 euros

Siège social : 216, avenue de la Défense Passive

80136 RIVERY

410 676 415 RCS AMIENS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARSS 2021**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

20 MAI 2021

AMIENS
80 - 02

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 49 597 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

49 597 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves » de 50 403 euros
qui s'élèvera ainsi à 204 941 euros

Formant un bénéfice distribuable de 100 000 euros

- Prélèvement forfaitaire unique de 30 % - 30 000 euros

A titre de dividendes nets de prélèvements sociaux 70 000 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR ACTION	ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%
30 septembre 2017	Néant	
30 septembre 2018	Néant	
30 septembre 2019	25 €	25 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

LA PRESIDENCE

